CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74683** **VALABLE JUSQU'AU** **10/02/2027**

ÉDITÉ LE 26/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Raison sociale : PIEPLU PAUL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/08/2023

Capital : 20 000

20 RUE DU SIX JUIN
14940 SANNERVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM CAEN 2005B00531

Siret : 483 527 644 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6521020-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 11289271304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 11289271304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Téléphone : 02 31 39 07 87 **Fax :**

Portable : 06 79 64 43 53

Responsabilité légale :
PIEPLU PAUL GÉRANT

Site Internet : sarlpieplu-plomberie.fr

E-mail : accueil@sarlpiepluplomberie.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 060 963 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique		11/12/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	18	06/04/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		19/01/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²		11/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		14/12/2023
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/01/2026 16:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E74683** **VALABLE JUSQU'AU** **10/02/2027**

ÉDITÉ LE **26/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/08/2023
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **483 527 644 00015**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 6521020-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 11289271304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 11289271304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : **PIEPLU PAUL**

20 RUE DU SIX JUIN
14940 SANNERVILLE

Téléphone : 02 31 39 07 87 **Fax :**
Portable : 06 79 64 43 53

Site Internet : sarlpieplu-plomberie.fr
E-mail : accueil@sarlpiepluplomberie.fr

Responsabilité légale :
PIEPLU PAUL GÉRANT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	11/12/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/04/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/01/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	11/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	24/03/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.